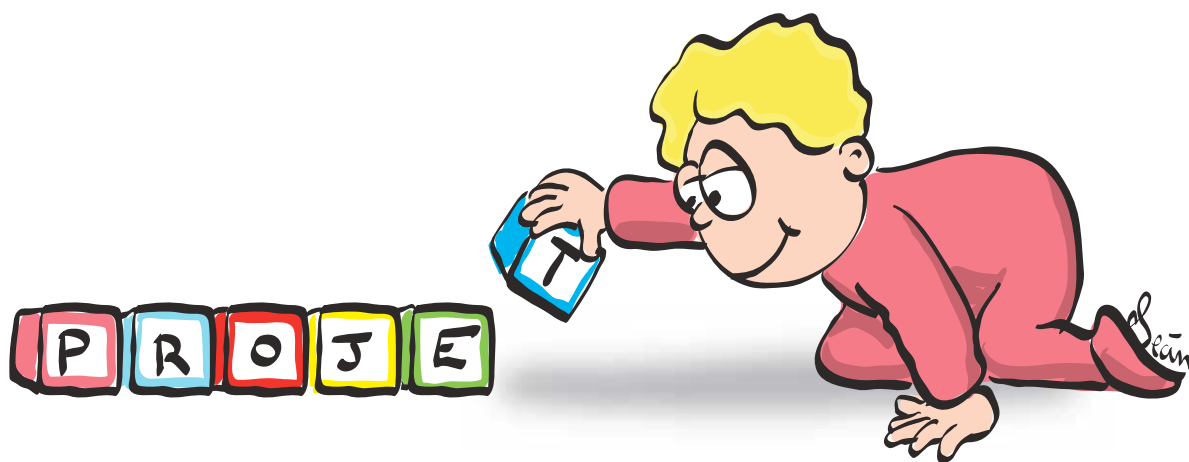


Une maison de substitution

Au Foyer « La Maison », avenue Foch à Auxerre, une cinquantaine d'enfants placés sur décision judiciaire poursuivent un difficile chemin de vie.



C'est bientôt Noël. Dans le pavillon des 3-6 ans, un joli sapin décoré de rouge et de blanc clignote, à côté des tables et des chaises en bois clair. Autour de cette salle à manger chaleureuse avec vue sur le jardin, les chambres sont disposées en étoile. Dans chacune, deux petits lits colorés, un coffre à jouer, des tapis, des prénoms... On se croirait à la maison. Mais hélas, si les enfants sont là, c'est parce que c'est beaucoup mieux qu'à la maison...

Un foyer spécialisé dans l'accueil des fratries

« Le foyer « La Maison » est un service d'accueil pour des enfants et des adolescents en grande difficulté familiale, confiés par les juges des enfants au Conseil Général, puis par le Conseil Général⁽¹⁾ à notre institution au titre de la protection de l'enfance », explique le directeur, Vincent Thomas. Situé au 14 avenue Foch, à Auxerre (les bâtiments d'hébergement se trouvent derrière l'hôtel particulier), il est issu de l'ancien orphelinat de garçons de la ville d'Auxerre, créé en 1870. Les laïques ont remplacé les sœurs et les filles fait leur apparition. L'établissement

s'est spécialisé dans l'accueil des fratries. Une raison pour avoir créé, il y a un an, la structure réservée aux tout-petits de 3 à 6 ans qui auparavant restaient à la pouponnière du Foyer de l'enfance ou rejoignaient une famille d'accueil. L'établissement accueille une cinquantaine d'enfants de 3 à 18 ans (21 ans si l'on considère les jeunes majeurs hébergés dans des appartements en centre-ville) dans quatre groupes bien distincts ; les 6-12 ans résidant eux aussi dans un pavillon individuel dans le parc tandis que jeunes et grands adolescents logent dans un même bâtiment (tous ont chambre et salle d'eau individuelles). Chacun vit et prend ses repas dans son groupe de vie, mais frères et sœurs peuvent se retrouver à certains moments de la journée.

Construire un projet de vie

« En partenariat avec les services sociaux du Conseil Général, nous travaillons avec les parents pour les aider à se restructurer familialement et à ré-accueillir progressivement puis à temps plein leurs enfants dans les meilleures conditions possibles », explique Vincent Thomas. L'accent porte en particulier sur les tout-petits : accompagnement

scolaire, médical, activités extrascolaires (« le foyer fait tout pour engager de la vie sociale de façon à éviter l'enfermement institutionnel »), courses... sont effectués si possible ensemble. En cas d'échec, les enfants « qui ont encore sept ou huit ans de placement avant leur majorité » peuvent être orientés vers une famille d'accueil. Les vingt-deux éducateurs mènent un travail sur l'accompagnement dans le quotidien, « parce que nous avons des enfants qui ne vont pas très bien, avec des symptômes allant du repli sur soi à l'agressivité et l'autodestruction dans les moments de crise, et aucune construction éducative la plupart du temps. Nous leur réapprenons les bases éducatives en nous appuyant sur la scolarité ou la formation professionnelle pour les amener à un projet de vie réussi. »

Chaque groupe de vie compte cinq éducateurs et une « maîtresse de maison », sorte de super maman qui s'occupe des repas et des vêtements. À partir de 22 h, le relais est passé à des surveillants de nuit (un ou une par bâtiment) à qui reviennent la difficile tâche de chasser les mauvais rêves d'enfant...

Nathalie Hadrbolec

contact@nathalie-hadrbolec.com

(1) Financier de l'institution.